

Monsieur Claude Wiseler

Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 2 octobre 2025

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, j'ai vous prie de bien vouloir transmettre la présente question parlementaire à Madame la Ministre de la Justice et à Madame la Ministre de l'Egalité des Genres et de la Diversité.

La lutte contre les violences domestiques demeure un enjeu majeur de sécurité et d'égalité entre les femmes et les hommes. D'après les données les plus récentes publiées dans le rapport d'activités 2024 de l'Observatoire de l'Egalité entre les Genres, la Police grand-ducale est intervenue 1 178 fois en 2024 pour des faits de violences domestiques, soit près de 100 interventions par mois, et 287 expulsions de domicile ont été ordonnées. Dans la majorité des cas, les auteurs identifiés sont des hommes et les victimes des femmes. Ces chiffres traduisent à la fois une meilleure détection et la persistance d'un phénomène qui exige une réponse cohérente à chaque étape du parcours.

Dans ce contexte, je souhaiterais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Justice et à Madame la Ministre de l'Egalité des Genres et de la Diversité :

- Combien de procédures/instructions pénales ont été ouvertes en 2024 à la suite des 1 178 interventions policières pour violences domestiques ?
- Pour ces dossiers ouverts en 2024, quelle a été la répartition des suites judiciaires :
 - poursuites ;
 - classements sans suite ;
 - mesures alternatives ;
 - condamnations et acquittements (avec, le cas échéant, ventilation par type de peine : amendes, peines privatives de liberté, sursis, interdictions de contact, etc.).
- Quel est le délai entre l'intervention policière, l'ouverture de la procédure, la première décision judiciaire et la décision définitive ?
- Quelles mesures d'accompagnement des victimes (hébergement sécurisé, aide juridique, soutien psychologique) ont été mobilisées ?
- Combien de victimes ont fait appel au Centre National pour Victimes de Violences ?
- Combien de victimes ont pu être relogées dans une structure d'hébergement sécurisée ?

- Le Ministère de l'Égalité des Genres et de la Diversité a-t-il prévu encore des campagnes de sensibilisation afin de mieux informer les victimes des différentes possibilités qui s'offrent à elles pour sortir de leur situation précaire ainsi que le service UMEDO?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Stéphanie Weydert

Députée

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stéphanie Weydert', written in a cursive style.